DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE DE DONCOURT

PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Conformément à la délibération
du conseil municipal du 10 Décembre 2004

Echelle : 1/5 000

Décembre 2004

LEGENDE

Zone définie en mode d'assainissement collectif

Les parcelles en dehors des zones définies en zone d'assainissement collectif sont considérées en mode d'assainissement non collectif

B.E.P.G
Bureau d'étude
Enivronnement
Pédologie
Géologie

03.83.51.87.87
NANCY VRE la
BEPG
ENVIRONNEMENT

2 rue du Luxembourg
54 500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Tél : 03 83 51 87 87
Fax : 03 83 51 87 88
E-mail : bepg@bplorraine.fr
E-mail : Guda@bplorraine.fr